

Un projet innovant en santé durable !



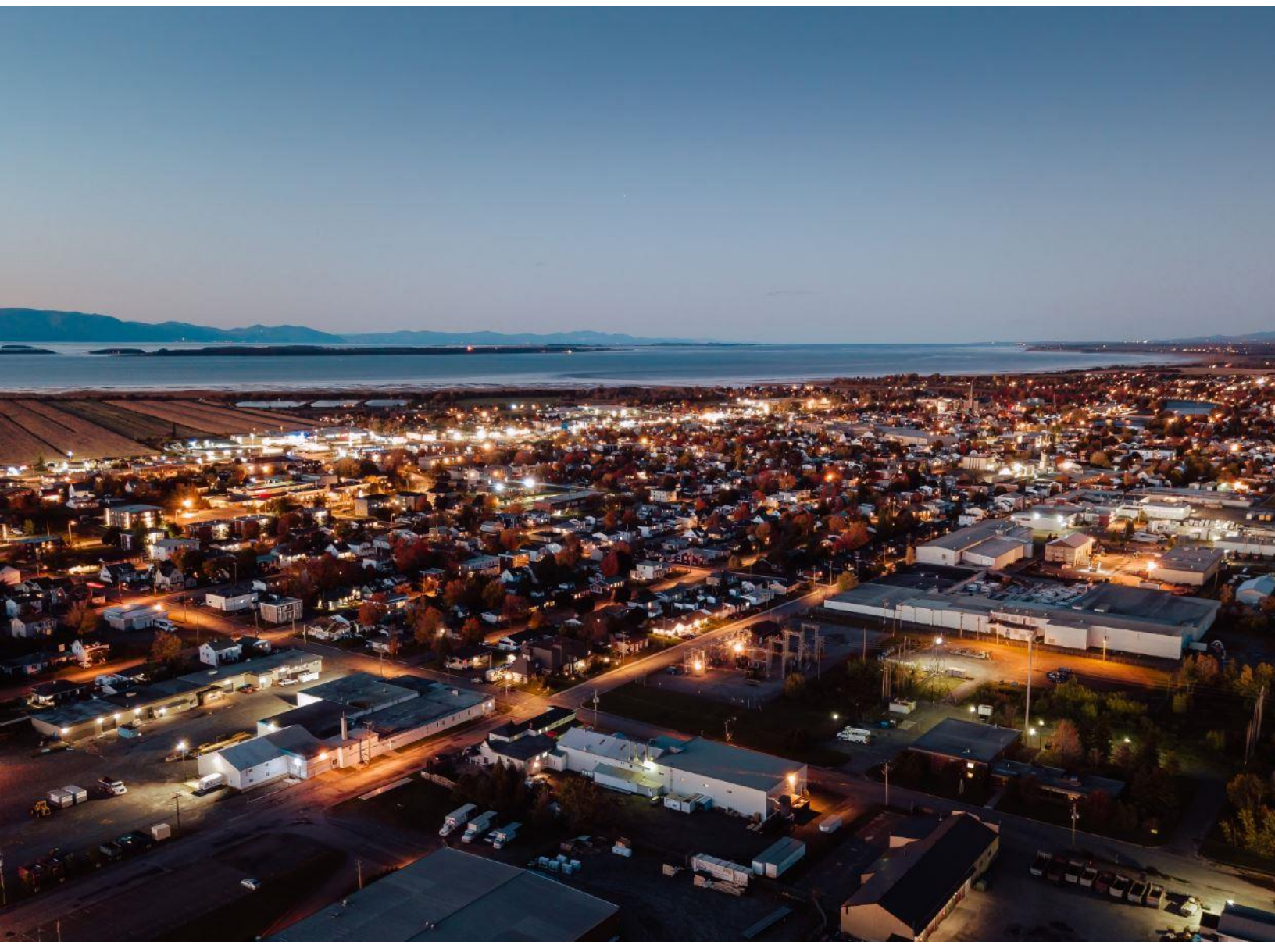
MRC de Montmagny
Santé durable



INTRODUCTION

Le complexe culturel et sportif en santé durable se veut un projet fédérateur porté par un regroupement d'organismes de Montmagny-L'Islet, appuyé par le Cercle des Ambassadeurs formé de gens d'affaires de deux MRC, afin de doter la région d'une offre de services structurants visant à répondre aux besoins de la population. Le projet s'inspire d'une vision globale ralliant culture, activités physiques et sportives, éducation, services communautaires et alimentaires représentant des dimensions d'un modèle socio-économique contribuant au déploiement d'une stratégie de santé durable sur tout le territoire. Par cette approche holistique, tout le milieu souhaite se positionner en tant qu'écosystème apprenant, inclusif et innovant afin d'adresser les enjeux des MRC de son territoire et d'en assurer son développement durable.

Ainsi, le complexe culturel et sportif en santé durable se veut un jalon important d'une démarche impliquant tous les acteurs socio-économiques des deux MRC afin de faire du territoire un modèle pour le Québec en matière d'innovation. Ce document est en étroite corrélation avec le nouveau « **Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé** » récemment publié par le gouvernement du Québec. Il s'agit donc d'un document d'actualité.



EXTRAIT DE LA PRÉFACE :

LA SANTÉ, UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

La pandémie à laquelle la planète est confrontée nous oblige à repenser nos systèmes socio- économiques. Partout à travers le monde, les experts tentent de tirer des leçons de cette crise et de trouver le moyen de bâtir de nouveaux modèles apprenants et inclusifs.

Considérant les enjeux majeurs auxquels notre société est confrontée, il est impératif de travailler à trouver des solutions porteuses afin de développer une économie durable et équitable qui contribuera aussi à préserver la planète.

À cet effet, les conséquences dramatiques de l'épidémie de la COVID-19 dans les grands centres urbains incitent les familles à s'installer dans des villes de taille plus compatible avec le maintien d'une bonne qualité de vie.

Ainsi, l'immense défi de bâtir la société québécoise de demain pourrait se transformer en une opportunité pour la région, compte tenu des actifs spectaculaires de ce magnifique territoire : de l'espace, de l'eau propre, de l'air pur, des terres pour produire de façon écoresponsable et durable des aliments sains qui pourraient être transformés sur place pour la communauté locale.

Forte de ses actifs et de son potentiel, la région de Montmagny-L'Islet, en favorisant la mobilisation et la concertation des parties prenantes multisectorielles, avec et pour les citoyens et les citoyennes, pourrait devenir un modèle pour le Québec, voire même pour la francophonie.



Jean-Pierre Després C.Q., Ph. D. Directeur
scientifique





PLAN POUR METTRE EN ŒUVRE LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES EN SANTÉ

OPPORTUNITÉS D'UN PROJET EN SANTÉ DURABLE

Le contexte actuel de la lutte contre la COVID-19 a fait émerger de nouvelles opportunités en santé occasionnées par les pressions exercées sur le système de santé à l'échelle provinciale révélant les pires défis et faiblesses de nos systèmes de santé. Le gouvernement fait ces constats dans son « **Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé** » dans lequel il convient que la pandémie a mis l'emphasis sur « *les limites et vulnérabilités existantes du réseau, elle a également permis de démontrer qu'il est possible d'y orchestrer de vrais changements* ». Le projet de santé durable se base sur ces changements plus précisément les changements axés sur la prévention et l'innovation, mais également sur la santé mentale.

ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (ÉIS) PAR LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

La Direction de santé publique (DSPu) de Chaudière-Appalaches est actuellement en déploiement d'une offre de service aux municipalités et aux MRC de son territoire visant à leur offrir la possibilité de participer à une démarche d'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS). Cette évaluation permet d'anticiper les impacts d'un projet sur la santé avant que celui-ci ne soit mis en œuvre.

Dans son rapport, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches établit que « *la santé durable est un projet de société, une trame de fond, et aucun projet unique ne peut réaliser à lui seul cette ambition. La santé durable est un concept axé autant sur les résultats que sur la démarche en soi. Il s'agit d'un concept qui devrait idéalement guider toutes démarches de développement futures dans la MRC afin de s'inscrire dans la même logique : optimiser les trois axes présentés dans toutes les opportunités.* » Le rapport établit un impact potentiel, du projet de complexe culturel et sportif, sur la santé de la population dans six catégories de déterminants sociaux.

STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT DE LA SANTÉ DURABLE PAR LES PARTENAIRES

La stratégie mise en place par les différents acteurs du milieu démontre l'utilisation du concept de santé durable comme trame de fond uniforme dans les pratiques sur les territoires de la MRC de Montmagny, de L'Islet, et par le biais du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sur le territoire de Bellechasse également.

- Signature innovation en santé durable de la MRC de Montmagny
- Signature innovation complémentaire dans la MRC de L'Islet : Territoire de création artistique et de savoir-faire architectural
- Planification stratégique 20-25 de la Ville de Montmagny
- La santé durable en lien avec le PEVR (plan d'engagement vers la réussite) et les projets éducatifs du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
- VITAM : offre de services au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

La région de Montmagny-L'Islet tire avantage des changements de paradigmes en santé afin de déployer son écosystème apprenant, empathique et inclusif en santé durable sur l'entièreté de son territoire afin que ses citoyens et usagers soient les acteurs clés des changements souhaités par le gouvernement. Le projet de complexe culturel et sportif en santé durable devient alors un jalon important dans le déploiement de cet écosystème apprenant en santé durable.



INTENTIONS DU PROJET :

- Renverser les statistiques socioéconomiques défavorable matériellement et socialement
- Renverser la perspective démographique négative
- Renverser la pénurie de main-d'œuvre
- Renverser les statistiques de santé mentale critique
- Renverser les statistiques de santé défavorables : taux de diabète, d'hypertension artérielle, d'obésité, et d'espérance de vie
- Renverser le risque de délocalisation des entreprises
- Renverser la problématique d'occupation dynamique du territoire
- Renverser l'effort fiscal des petites communautés
- Renverser la vétusté des infrastructures scolaires
- Renverser la tendance des programmes éducatifs disponibles en région
- Renverser l'exode des élèves auquel le Centre de services scolaire doit faire face chaque année, notamment entre la fin du primaire et le début du secondaire

CONTEXTE

LA SANTÉ DURABLE COMME PLAQUE TOURNANTE DES CHANGEMENTS DE PARADIGMES DANS LA GESTION DE LA SANTÉ

Le concept de santé durable est l'essence même des changements souhaités par les systèmes de santé provinciale. En effet, l'amélioration des milieux de vie et de certains systèmes, dont celui de la santé, dans lesquels évolue leur population, affectera positivement les conditions de vie et le bien-être de tous les citoyens. Le gouvernement doit alors considérer les milieux comme étant des alliés importants dans l'atteinte des objectifs visés par la transformation du système de santé. C'est dans cette perspective que la MRC de Montmagny, accompagnée de ses partenaires, souhaite travailler son projet de complexe culturel et sportif en santé durable afin de doter la population d'un projet de société allant bien au-delà des infrastructures à caractère sportif et culturel. Il s'agit de la création d'un milieu de vie multidisciplinaire, ayant des fonctions éducationnelles visant à travailler une approche préventive de la santé dès la tendre enfance et cela en passant par toutes les générations actuelles et futures allant de pair avec la politique gouvernementale de prévention en santé dont la vision, la finalité, les enjeux transversaux et les principes directeurs sont en étroite corrélation avec le projet présenté.

Le gouvernement se doit d'investir dans des projets innovants permettant à ses communautés de développer les compétences nécessaires afin d'adopter un mode de vie sain et ainsi avoir une population en meilleure santé qui ne submerge pas le système et ses hôpitaux.

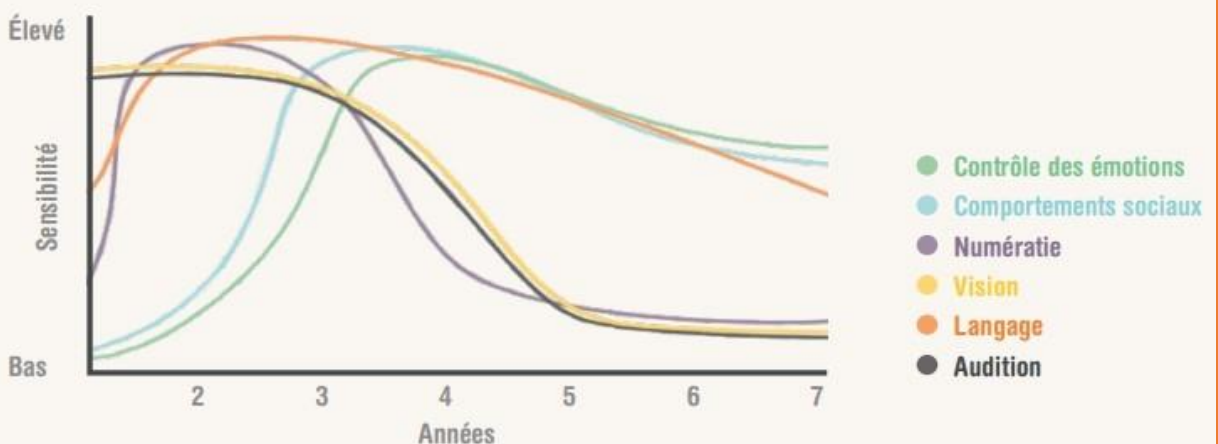


UN PROJET POUR TOUS

Petite enfance et Préscolaire

Une des façons de travailler à renverser les choses est de débiter tôt dans la vie des individus, c'est-à-dire dès la petite enfance. Selon plusieurs études, plusieurs compétences sont développées avant l'âge de 4 ans, notamment le langage et la numératie. Selon les études, plusieurs données prouvent l'impact des inégalités sur le développement de l'enfant. En effet, la santé globale des enfants influence le développement des cinq domaines de développement de l'enfant physique et motrice, langagier, cognitif, affectif, et sociale et morale. Des jeunes ayant développé des habitudes saines, éducatives et sociales de qualité seront les adultes engagés de demain. Dans les milieux très défavorisés comme c'est le cas pour plusieurs de nos municipalités rurales, la prise en charge par le milieu de services de qualité peut permettre de changer la donne.

Par exemple, comme l'illustre le graphique suivant, la zone du cerveau responsable du langage atteint son maximum de sensibilité entre 1 et 2 ans et celle responsable de la compréhension des nombres est particulièrement sensible avant l'âge de 4 ans.



Source : Adapté du rapport de la Commission sur l'éducation à la petite enfance, lui-même adapté de Council for Early Child Development, 2010. « The Science of Early Child Development », CECD, Vancouver, Canada.



Clientèle scolaire (primaire, secondaire, adultes, professionnelle et collégiale)

Un tel projet en santé durable et une telle infrastructure serait un réel avantage pour la clientèle scolaire notamment en agissant à titre de levier de développement pour des programmes éducatifs diversifiés, et une accessibilité universelle à la pratique sportive et culturelle. Il s'agit également d'un levier considérable en termes de motivation pour les élèves sachant que la pratique de sports à un effet positif sur leur réussite éducative.

Le développement de nouveaux programmes aiderait à la motivation et à la persévérance de toute la clientèle scolaire. Ces activités, qu'elles soient culturelles ou sportives, sont des lieux de dépassement, et éventuellement de réussite, car la réussite n'est pas qu'académique mais aussi dans la réalisation et l'émancipation de soi.

La communauté

Les statistiques auxquelles fait face notre territoire démontrent l'importance de la vulnérabilité des populations en situation de défavorisation au niveau régional. Actuellement, la situation quant à l'accessibilité à des infrastructures accentue la vulnérabilité de certaines clientèles. L'objectif est de repenser les espaces afin de favoriser une accessibilité universelle notamment par la mise aux normes des infrastructures pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais également d'une accessibilité tenant en compte la mixité de toutes les clientèles en tout temps. Les consultations publiques nous ont également confirmé l'importance d'avoir des tiers lieux pour les communautés, autant pour la sociabilisation que pour les liens intergénérationnels.

Les aînés

La situation actuelle de notre région est contradictoire avec les enjeux qui y sont vécus notamment quant au vieillissement de la population. Le nombre de personnes retraitées et de personnes âgées est significatif. Au point de vue communautaire, l'accessibilité universelle, incluant les plages horaires, les coûts, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, etc. sont toutes des opportunités étant en étroite corrélation avec les données démographiques notamment chez les personnes âgées. Étant une population à risque, les personnes âgées doivent avoir les ressources nécessaires afin de se garder en santé et de développer un sentiment de bien-être. La communauté joue un rôle important pour briser l'isolement social des aînés, l'accès et l'offre de services sont capitaux pour renverser la tendance chez nos aînés.



UN PROJET : UNE VISION GLOBALE

Volet culturel

Selon le rapport de recommandations et d'évaluation d'impact sur la santé effectué par la Direction de santé publique, le volet culturel du projet en santé durable peut impacter la santé de la population par le biais des déterminants sociaux qui incluent les liens sociaux, les loisirs et la culture, ainsi que l'inclusion et l'équité. La synthèse des recommandations de la Direction de santé publique mentionnent, par exemple, les éléments suivant concernant l'aspect culturel du projet. L'environnement bâti du complexe doit prévoir des blocs sanitaires universellement accessible, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Afin de favoriser les liens sociaux, les lieux doivent également être accessibles aux aînés et aux personnes à mobilité réduite, ce qui n'est également pas le cas pour le moment.

En revanche, les besoins exprimés par les organismes et la communauté prouvent l'insuffisance, l'inaccessibilité et l'état inadéquat des lieux culturels afin d'être en mesure de tenir compte des recommandations émis par la Direction de la santé publique.

Volet sportif

Les besoins en matière d'infrastructures sportives sont criants et ont un impact majeur sur le développement des organismes de notre région affectant non seulement l'offre de services aux citoyens, mais également la possibilité pour la région d'améliorer ses statistiques de santé en offrant l'opportunité à sa population de développer un mode de vie actif et de saines habitudes de vie.





Volet éducationnel/scolaire

Notre projet en santé durable a pour principal objectif de viser une approche plus préventive que curative en santé. Pour y arriver, l'éducation est transversale ayant pour objectif de développer des compétences dès la naissance chez les citoyens afin de travailler une approche préventive permettant de donner aux citoyens un levier d'action intrinsèque afin d'agir positivement sur leur santé.

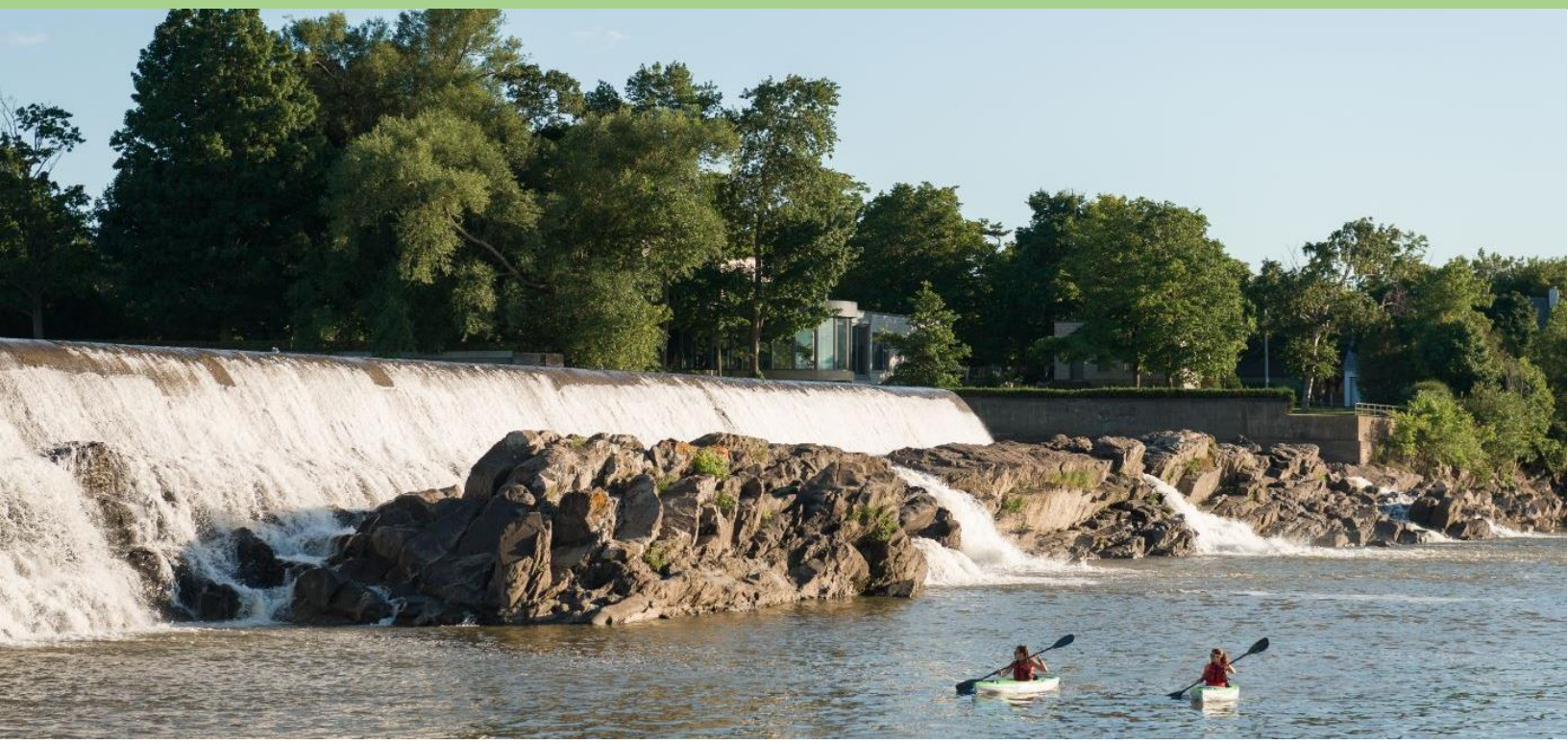
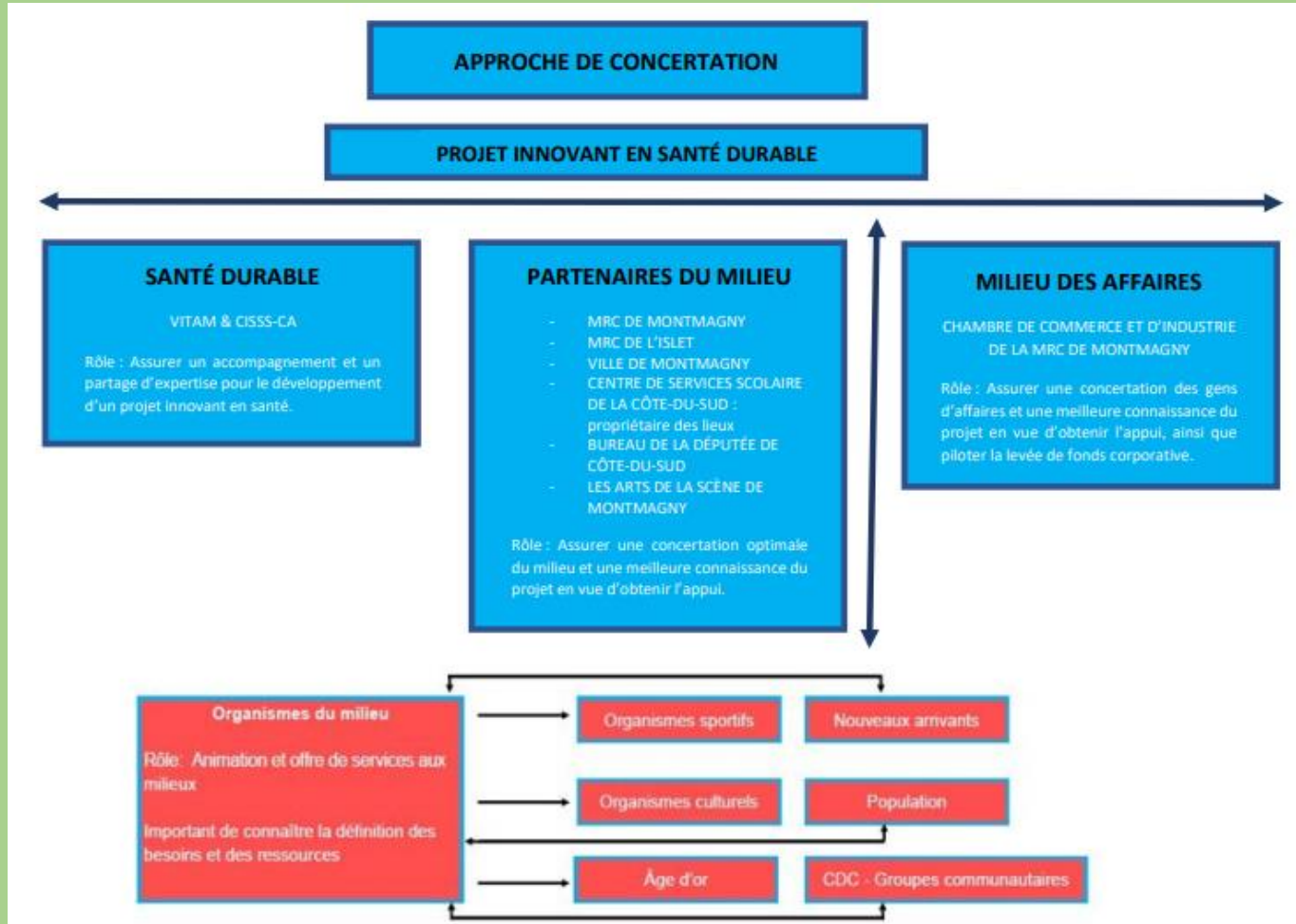
Volet alimentaire

La MRC de Montmagny présente un fort taux de défavorisation matérielle, un besoin de sensibilisation et d'éducation alimentaire est grandement présent afin d'inciter la population à acquérir des connaissances alimentaires. L'acquisition de connaissances permettrait d'agir en amont pour arriver à renverser les tendances. De cette façon, l'implantation d'activités d'enseignements alimentaires dans les établissements scolaires ainsi que l'amélioration de l'accès à une saine alimentation dans la région, permettrait de créer des environnements favorables à la saine alimentation auprès des citoyens.

Volet communautaire

Les consultations publiques menées en mars 2022 ont démontré que l'accessibilité universelle des lieux et la création de ce milieu de vie permettrait aux différentes clientèles (aînés, immigrants, parents, parents monoparentaux, etc.) de combler divers besoins (socialisation, activités physiques, activités communautaires, etc.). Le projet structurant en santé durable se veut l'occasion de rétablir l'équité des chances en région pour tous les citoyens indépendamment de leur situation.

L'APPROCHE DE CONCERTATION ET PARTENARIAT DU MILIEU



UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

Un grand comité formé de 19 partenaires

Afin d'assurer la réussite d'un projet de cette envergure, le milieu a développé une approche de concertation auprès des différents partenaires par la mise en place du *Grand comité*. Celui-ci joue un rôle d'ambassadeur au sein de la collectivité. Depuis 2019, le *Grand comité* a tenu plus de 20 rencontres auxquels les partenaires participent avec assiduité. Cela permet entre-autre d'assurer la concertation optimale souhaitée par les partenaires du milieu et de transmettre l'information aux partenaires afin d'assurer une connaissance du projet et de ses avancées dans le milieu.

Consultations publiques : pour une approche de co-construction

Le milieu s'est vu attribué, visant à reconnaître toute la consultation effectuée auprès de sa population pour le développement de sa Signature Innovation en santé durable, un prix en reconnaissance à son projet duquel émane l'intelligence collective. L'intelligence collective se définit par « *la capacité intellectuelle d'une communauté d'individus qui est issue des interactions entre ses membres, permettant d'effectuer des tâches complexes grâce aux synergies réalisées* ». Les multiples activités de consultation font état de la mobilisation du milieu et des démarches effectuées démontrant cette synergie dans la communauté.

Les différentes consultations ont permis de répertorier les commentaires des citoyens, forts constructifs et inspirants, ils ont permis de tirer :

5 GRANDES TENDANCES

1. Attractivité de la région
2. Accessibilité aux infrastructures par la population
3. Milieu de vie pour tous
4. Accessibilité des activités par le biais des technologies
5. Lieu multidisciplinaire

- Consultations grand-public menées en collaboration avec le CISSS-CA - janvier et février 2020
- Consultations des organismes sportifs et culturels automne 2020 – automne 2021
- Consultations Signature innovation – automne 2021
- Consultations définition des besoins au volet sportif – Hiver 2022
- Inventaire des infrastructures sportives et culturelles (à venir)
- Vitam : offre de services au ministère de l'Économie et de l'Innovation (à venir)



Le milieu corporatif mobilisé : une campagne de 5M\$!

C'est que tout récemment que la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny lançait officiellement la campagne de financement corporative du Complexe culturel et sportif en santé durable avec déjà 2,5M\$ d'amassé. Sous la présidence d'honneur de M. Pierre Beauregard de Promutuel Assurances Montmagny-L'Islet. Le plan de commandite de cette campagne prévoit l'annonce de plusieurs autres appuis provenant de la communauté d'affaires des MRC de Montmagny et de L'Islet visant à appuyer la réalisation de ce projet tant attendu de la communauté et venant consolider les deux investissements précédemment annoncés par Promutuel Assurance et Desjardins.

- \$1 000 000 de Desjardins
- \$1 500 000 de Promutuel Assurances

Engagement symbolique citoyens : un objectif dépassé de 6 000\$!

C'est le 17 juin 2021, sous la présidence d'honneur de M. Steeve Ouellet, directeur général de la [Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny](#), que la campagne de mobilisation citoyenne s'amorçait pour le projet de complexe culturel et sportif en santé durable sous le thème : « As-tu un 20 \$ pour demain ? » avec l'objectif d'amasser auprès des citoyens une somme de 50 000 \$ à coup de 20\$. Au terme de la date limite fixée au 30 septembre 2021 pour cette campagne, le comité organisateur répond « Mission accomplie » et il est fier d'annoncer un montant avoisinant les 56 000 \$.

**Construisons ensemble
le complexe culturel et sportif
en santé durable !**

SOUS LA PRÉSIDENTIE D'HONNEUR DE



**As-tu
un 20\$
pour demain?**

**Objectif
50 000\$**



Progression

55 560\$

Complexe
**CULTUREL
et
SPORTIF**



LE COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF EN SANTÉ DURABLE

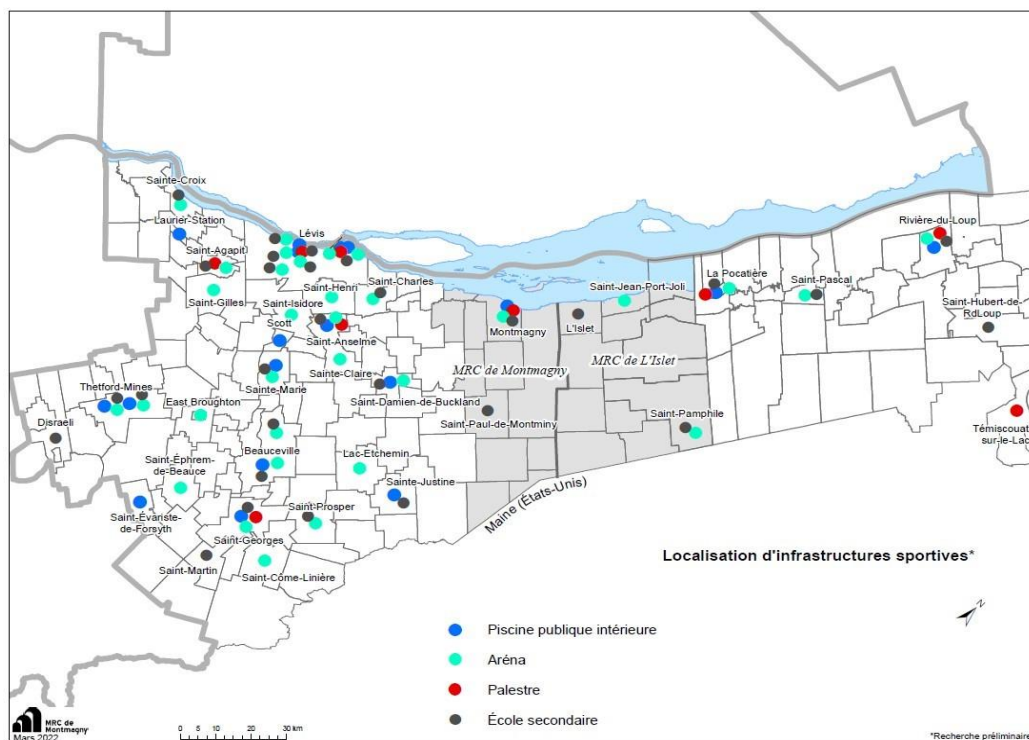
Le projet de complexe culturel et sportif en santé durable vise l'amélioration de la santé globale de la population en donnant accès à un projet doté d'une vision globale alliant culture, sport, éducation, communauté et santé durable (et globale), mais surtout à créer un nouveau milieu de vie multidisciplinaire accessible à tous. Celui-ci constitue l'outil ou le pivot principal de développement et d'opérationnalisation de la santé durable à l'échelle régionale visant une meilleure accessibilité à sa population à des infrastructures sportives, culturelles et communautaires.

Positionnement régional de l'infrastructure

Actuellement, la ville de Montmagny est un pôle important de services pour la MRC de Montmagny mais aussi pour des municipalités limitrophes dans les MRC de L'Islet et de Bellechasse. Comme nous pouvons le constater sur la carte « *localisation d'infrastructures sportives* », dans les MRC de Montmagny et de L'Islet on retrouve peu d'infrastructures structurantes et imposantes comparativement aux autres MRC de Chaudière-Appalaches en ce qui a trait aux équipements suivants :

- Piscine publique intérieure;
- Palestre;
- Aréna;
- Et salle de spectacle

Carte – Localisation d'infrastructures sportives



On constate également que les territoires des MRC de Montmagny et de l'Islet sont vastes et que les citoyens doivent parcourir de grandes distances pour avoir accès à ces infrastructures.

VÉSUÉTUDE DES INFRASTRUCTURE

Salle de spectacle

La salle Edwin-Bélanger se situe à l'École secondaire Louis-Jacques-Casault et appartient au Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud. Depuis sa construction, que des rénovations mineures ont été apportées à la salle. Ainsi, l'endroit présente des lacunes majeures notamment en matière d'accessibilité pour tous les types de clientèles qu'elles soient scolaires, communautaires, ou autres. Les problèmes principaux se manifestent en matière :

- L'accès et sécurité des usagers et des travailleurs;
- Le respect des normes de sécurité;
- L'envergure et de la configuration de la salle;
- L'accueil d'artistes (loges);
- L'accès et la circulation du public, incluant l'accès aux commodités, et de l'accès aux personnes à mobilité restreinte;
- Des problèmes de nature technique : le débarcadère et les espaces scéniques.



Piscine

En ce qui concerne l'infrastructure aquatique actuelle de la Ville de Montmagny, sa construction remonterait à 1967. Ces infrastructures sont à remplacer, de tels équipements devenus désuets et dispendieux à entretenir (fuites du bassin, mal isolés, corrosion dans la structure, etc.). En février 2021, la Ville de Montmagny a mandaté DG3A architectes afin de réaliser une étude d'avant-projet de l'état du bâtiment et des équipements à la piscine municipale intérieure Guylaine-Cloutier. Le rapport démontre l'état critique des lieux actuels et l'importance des constats en termes d'accessibilité et de sécurité pour les usagers, mais également l'importance de la dégradation actuelle des lieux.

Palestre

La palestre actuelle est trop petite, sans climatisation, la hauteur du plafond est limitative (9M) et la palestre présente des vestiaires avec de lacunes importantes. La superficie actuelle de la palestre dépasse légèrement les 3 500 pieds carré.

Saturation des plateaux de gymnase et locaux de l'école secondaire

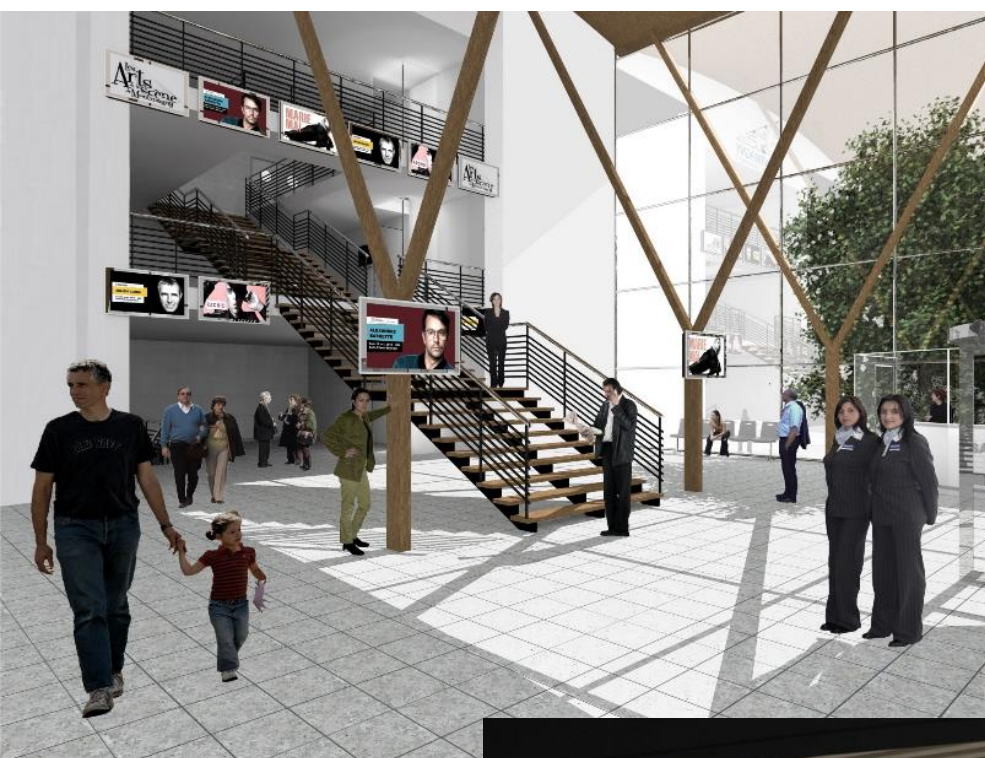
L'accès à des plateaux sportifs de jour pour la population est inexistant pour le moment. L'école ne peut permettre l'accès aux gymnases scolaires pendant les heures de classe. Dans tous les cas, la direction de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault nous a confirmé que les gymnases de l'école secondaire, entre 9h00 à 19h00, sont utilisés à 100 % pour l'entraînement des groupes de sports de l'école. La direction de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault aurait des besoins de location estimés à 30 % pour de nouveau gymnase.

L'École secondaire Louis-Jacques-Casault fournit des locaux et des espaces aux organismes en ayant besoin. L'école n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes le moment. Les locaux fournis par l'école ne sont malheureusement pas adaptés à la pratique des organismes. La ventilation pose des problèmes, celle-ci nécessitant une programmation, elle dépend de la coordination entre les gestionnaires du bâtiment et les organismes à prévoir les besoins.

UN PROJET RALLIANT CULTURE, SPORTS, ÉDUCATION, ALIMENTATION, ET COMUNAUTÉ!

Volet culturel comprend :

- L'agrandissement, la rénovation et la mise aux normes du hall d'entrée ;
- Ajout des commodités soit une billetterie, des vestiaires et des toilettes supplémentaires ;
- L'agrandissement, la rénovation et la mise aux de la salle de spectacle Edwin-Bélanger ;
- La construction d'une salle multifonctionnelle.



Volet sportif comprend :

- La construction d'une palestra 4 fois plus grande répondant aux normes actuelles;
- La construction d'un centre aquatique comprenant un bassin compétitif et un bassin ludique;
- La rénovation et la requalification des espaces destinées à l'ancienne palestra et à l'ancienne piscine : en plateaux de gymnases multifonctionnel accessible en tout temps et en espaces à caractère multifonctionnel permettant différentes pratiques qu'elle soit sportive, culturelle ou même communautaire;
- Ce volet comprend également l'aménagement d'aires d'attentes et de socialisation permettant aux utilisateurs de fréquenter le complexe dans différents contextes.



Volet éducatif/scolaire

- Développement de programmes
- Démocratiser la pratique d'activités culturelles et sportives
- Incubateur de talents
- Plan de développement inter-écoles des quatre écoles secondaires des MRC de Montmagny-L'Islet

Volet alimentaire

- Enseignement et formations
- Éducation alimentaire
- Incubateur alimentaire
- Sécurité alimentaire



Volet recherche

- Laboratoire-vivant : un tableau de bord de l'état de santé de la population
- Un pôle de recherche dotée d'une méthodologie où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation permettrait d'évaluer en temps réel l'impact d'un projet de société sur sa population.



MONTAGE FINANCIER

Le projet de complexe culturel et sportif en santé durable est un projet qui est estimé à un coût total de 56,8M\$. Il s'agit de coûts révisés postpandémie.

Volet culturel : le projet a été révisé, en janvier 2021, à 18,5M\$.

Déposé : Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications – Janvier 2022

Volet sportif : le projet a été révisé, en février 2022, à 38,3M\$.

Contribution du milieu : 7 665 400\$, soit \$4 665 400 pour les municipalités de la MRC de Montmagny et \$3 000 000 via la communauté par une levée de fonds corporative.

ESTIMATION FÉVRIER 2022 (HYPOTHÈSE: conditions du PQI, avec entretien à 50%)

	Montant	Pourcent. Investissement
Programme G. du Québec (équivalent PQI)	30 661 600 \$	80%
Emprunt à LT - Municipalités	4 665 400 \$	12%
Levée de fonds - Promutuel Assurances (confirmé)	1 500 000 \$	
Levée de fonds	1 500 000 \$	8%
TOTAL	38 327 000 \$	100%

			Entr. 50%
Selon les hypothèses du rapport Mallette de 2020:			
avec un emprunt à la charge du milieu municipal			
Remb. Capital et intérêt: sur 20 ans à 4%			
			343 300 \$
			343 300 \$
Entretien:	Piscine	232 633 \$	
	autres	260 686 \$	
			493 319 \$
Entente avec CSSCS pour entretien à 50% (PQI)			246 660 \$
			246 660 \$
TOTAL:			589 960 \$

Aux coûts annuels de construction, d'immobilisation et d'intérêts de \$343 300, s'ajoutent également les coûts d'entretien annuels estimés à \$493 319. Le 20 février 2020, la firme MALLETTE a préparé un document intitulé « Projections financières pour les dix premiers exercices » en ce qui concerne le volet sportif et communautaires.

Ainsi, le scénario retenu par les 14 municipalités locales pour leurs contributions au projet est une somme annuelle estimée à \$589 960, dont une partie, tel que mentionné précédemment est pour le remboursement en capital et intérêts de \$343 300 et aussi pour une contribution de \$246 660, soit 50% des frais annuels d'entretien de \$493 319, en partenariat avec le milieu scolaire qui assumerait la moitié des frais annuels d'entretien (par un financement reconnu par le MEQ comme toute superficie autorisée dans le cadre d'un projet autorisé dans le PQI).

CONCLUSION

Le projet innovant de complexe culturel et sportif en santé durable, outil principal et complémentaire de la Signature Innovation en santé durable de la MRC alliant la culture, le sport, l'éducation et le communautaire, est un projet porteur pour la communauté qui vise justement à développer un écosystème préventif où l'individu en est l'acteur principal mais également le principal bénéficiaire. Par ce projet innovant de "laboratoire vivant", la MRC de Montmagny ambitionne de devenir la référence en santé durable au Québec.

La pandémie mondiale vécue depuis plus de 2 ans, et de laquelle le gouvernement souhaite sortir compte tenu de la virulence mais aussi parce qu'elle a révélé un système de santé fragilisé, commande que l'on repense nos façons de faire et également que l'on travaille selon une approche préventive plutôt que curative. À ce titre, le projet proposé par la MRC de Montmagny s'inscrit parfaitement dans le Plan québécois pour mettre en œuvre les changements en santé souhaité par le gouvernement dans les axes "Innovation et Prévention", soit pour faire autrement et travailler à prévenir!

Le milieu demande de faire reconnaître le projet global comme un projet innovant. Pour le volet culturel, on demande de le voir reconnaître au Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications. Pour le volet sportif et communautaire, que le gouvernement, à défaut d'inscrire le projet au Plan québécois des infrastructures (PQI), reconnaisse le projet dans un programme semblable où la mise de fonds du milieu est de 7,6M\$, avec une contribution à l'entretien de 50% des coûts annuels estimés à \$246 660 pour le milieu, considérant que le projet est en lien avec le milieu de l'éducation.

